

Dans nos objectifs de solidarité figurait l'amélioration du portage des repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées.

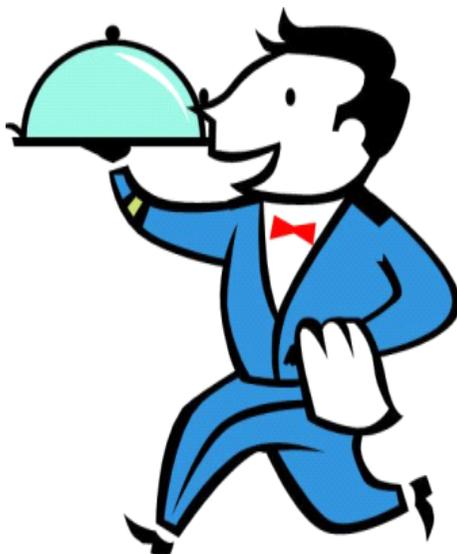
Afin d'aider les personnes en situation précaire, nous venons d'instaurer pour elles un tarif plus avantageux et une possibilité de « repas régimes ».

En espérant faciliter votre quotidien.

Josiane DURAND

Adjointe aux personnes âgées, aux personnes handicapées et

à la solidarité



Portage de repas
à domicile
Personnes âgées
ou handicapées



Le TeiL

CCAS LE TEIL

Tél : 04 75 49 63 29

Portable livreur

06 68 44 18 72

Conception et impression par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Présentation du service

Un service de portage de repas à domicile auprès des personnes âgées, handicapées ou ayant un besoin momentané: accidents, sortie d'hospitalisation depuis 2006, il est géré par le CCAS sur la ville de Le Teil.

Les livraisons s'effectuent du lundi au vendredi, le matin entre 8h et 12h 30

Les carnets, composés de 10 tickets, sont vendus en mairie au bureau du CCAS ou par l'intermédiaire du livreur.

Nouveauté

Possibilité de Repas Régimes

Composition d'un repas

Une entrée
Une viande ou un poisson,
Un légume ou un féculent,
Un fromage ou un laitage,
Un dessert ou un fruit de saison.

Un potage est offert du mois De novembre au mois de mars.

Une entrée (crudités de saison) est offerte du mois d'Avril à octobre

Le Prix du repas varie selon les ressources :

- 1 — Un prix de repas à 8,50 €
- 2 — Un prix de repas à 5,50 € pour les personnes âgées (65 ans) handicapées ayant des ressources

-9 000 € pour une personne seule
-15 000 € pour un couple

Pour bénéficier de ces tarifs, veuillez présenter votre dernière déclaration d'impôts lors de l'inscription.

Ce service offre

plusieurs possibilités

Ces repas peuvent être pris une ou plusieurs fois par semaine, pour une durée déterminée ou indéterminée.

Les repas sont livrés froids, conditionnés dans des barquettes, pain compris

Si ce service vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le bureau du CCAS, le livreur ou consulter le site de la Mairie

